



Paielement des factures du foyer

Par Cecile94

Bonjour, je vis en concubinage depuis 10 avec le père de mes 2 enfants je paye tout pour le foyer car il n'avait pas d'emploi mais depuis 2 mois celui a retrouvé un travail et il gagne mieux que moi mais il ne veut pas prendre en charge la moitié des frais du foyer ou des besoins des enfants je m'essouffle depuis des années à compter mon budget car je n'ai pas un gros salaire et maintenant qu'il pourrait m'aider il ne le fait pas il garde tout pour lui. Sa 1ere defence a été de me demander les factures que je lui ai fourni mais il ne veut rien savoir il garde tout pour lui. J'ai perdu mon père il y a quelques années nous avons vécu sur le petit pécule qu'il m'avait laissé mais je n'y arrive plus je n'ai plus d'argent pour faire vivre tout le monde. Aidez moi s'il vous plait.

Par ESP

Bonjour

IL est le père des enfants et rien qu'à ce titre il est dans l'obligation de participer.

N'hésitez pas à contacter le juge...

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764[/url]

Par Cecile94

Merci beaucoup et bravo pour votre travail merci encore